

## Petite musique bigétienne

**Jean-Marie Delarue (1966, H)**

Jean-Louis Biget est inséparable des trois autres complices qui étaient, eux aussi, de l'autre côté, sur l'autre rive de l'agrégation qu'il nous restait encore à traverser, à la nage ou sur pont d'autoroute, suivant les cas. Serge Berstein, Pierre Lévêque, Daniel Roche formaient avec lui un quatuor inséparable à nos yeux, depuis qu'un quidam avait tronçonné l'enseignement de l'histoire en France en quatre parties, antique, médiévale, moderne et contemporaine. Quatre partitions à raison d'un rendez-vous hebdomadaire pour chacune. Mais, à coup sûr, les instruments de musique n'étaient pas les mêmes.

Il me plaît de me représenter Jean-Louis Biget, dans cette musique roborative, en violoncelle, cet instrument qui raconte des histoires tendres ou douloureuses à la manière de la voix humaine, avec sa grande tessiture, et qui est là dans les grands moments, au moins au pied de la brèche ouverte du mur de Berlin.

D'abord il en avait la carrure, la solidité : pas d'éclat, pas de rupture, mais une solide assise sonore, juste et éprouvée. Était-il, notre médiéviste rugbyman ? Je n'en sais rien. Mais sa silhouette pouvait le laisser croire. D'autant plus qu'il nous venait du Sud-Ouest. Comme le violoncelle, il ne la ramenait pas, attentif à fondre sa chaleur humaine et sa science dans la musique agrégative du quatuor. Il n'était pas de je ne sais quelle chapelle parisienne enrubannée de gloriole. Il venait de loin, d'une existence qui ressemblait à la vraie vie, comme on ne disait pas en ce temps-là, nous qui n'en avons alors qu'une imaginaire.

Il en avait la variété. Le ton grave de la compétence, à vous dénicher quelque enseignant pour nous bercer de l'Espagne wisigothique ; le ton doux de la compréhension lorsqu'il fallait corriger les naïvetés, le ton stimulant de la découverte limpide des Poèmes du roi Robert et de la société en trois classes. On ne saurait expliquer autrement la permanence de ces souvenirs-là.

Il en avait la modestie. Le violoncelle ne triomphe pas comme le piano. Il se fond aisément dans quelque musique que ce soit tout en gardant sa propre voix. Quels étaient les rapports au sein de ce quatuor ? Nous n'en savions rien et ce n'était nullement dans nos préoccupations, nous qui étions candides autant que candidats. Mais il me plaît à penser que Jean-Louis Biget jouait les conciliants et les modérateurs, inspiré sans doute par ce pèlerinage hebdomadaire des terres d'hérésie albigeoises jusqu'au plateau royal décrépît de Saint-Cloud,

près du tunnel de « l'autoroute de l'Ouest » comme on l'appelait encore. Modestie jusqu'à l' discrétion, du moins à mes yeux. Jean-Louis Biget parlait peu de lui et beaucoup des autres.

Mais la mélodie demeure et le violoncelle fait résolument écho dans l'enivrante musique que nos mémoires chantent encore, malgré le temps. Elle nous a faits.



**Jean-Marie Delarue**

ENS Saint-Cloud (1966-1970), agrégé d'histoire (1969), licencié de sociologie (1970), professeur aux lycées de Saint-Denis de la Réunion et Lamartine à Paris.

ENA (1977-1979). Membre du Conseil d'État (1979-2011).

Nombreuses fonctions juridictionnelles et administratives depuis cette date.

Récemment Contrôleur général des lieux de privation de liberté (2008-2014), président de la Commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité (2014-2015), membre du Comité consultatif national d'éthique (2013-2017).

Missions au Maghreb en qualité d'expert du Conseil de l'Europe (2017-2020). Divers ouvrages et articles.